



Arrêté n°2020A0057

Le Maire de la Commune de DUNIERES,

VU le Code de la Route,

VU les articles L 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande en date du 24/07/2020 de l'entreprise ESCOTEL - 104, impasse des Bombes - 43700 ST GERMAIN LAPRADE pour des travaux de réparation de chambre télécom ORANGE au 22 rue de Bel Air

**CONSIDERANT** que pour permettre l'exécution des travaux de réparation de chambre télécom ORANGE, par l'entreprise ESCOTEL, au N°22 rue de Bel Air, et pour assurer la sécurité des ouvriers de l'entreprise et des usagers de la voie, il y a lieu de règlementer la circulation selon les dispositions suivantes :

### A R R E T E

-----

Article 1 - La chaussée sera rétrécie, rue de Bel Air, du mardi 28/07/2020 inclus au vendredi 31/07/2020 19h00, en raison des travaux, demandés par l'entreprise ESCOTEL - 104, impasse des Bombes - 43700 ST GERMAIN LAPRADE, le 24/07/2020.

Article 2 - Le stationnement gênant sera interdit.

Article 3 - La signalisation correspondante sera mise en place par l'Entreprise chargée de la réalisation de ces travaux.

Article 4 - La remise en état de la chaussée après travaux dans son état initial reste également à la charge de l'entreprise.

Article 5 - Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et punies conformément aux lois et règlements en vigueur.

A DUNIERES, le 27/07/2020  
Po/Le Maire,  
L'Adjoint Délégué  
Pascal Gouy



**DIFFUSIONS :**

- le bénéficiaire pour attribution ( Escotel)
- la commune de DUNIERES pour attribution
- la brigade de gendarmerie pour information

MAIRIE DE DUNIERES

43220 - TÉL. : 04 71 66 80 35 - FAX : 04 71 61 91 28 - E-MAIL : mairie.dunieres@wanadoo.fr

